



HAL
open science

“ Les ambiguïtés de la rationalité dans le discours linguistique: l’exemple de “Les ambiguïtés de la rationalité dans le discours linguistique: l’exemple de l’époque classique (XVIIe-XVIIIe siècles)”

Gilles Siouffi

► **To cite this version:**

Gilles Siouffi. “ Les ambiguïtés de la rationalité dans le discours linguistique: l’exemple de “Les ambiguïtés de la rationalité dans le discours linguistique: l’exemple de l’époque classique (XVIIe-XVIIIe siècles)””. XXI^e Congrès de linguistique romane, Jul 1998, Bruxelles, Belgique. p. 139-149. hal-03109891

HAL Id: hal-03109891

<https://hal.science/hal-03109891>

Submitted on 14 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les ambiguïtés de la rationalité dans le discours linguistique : l'exemple de « Les ambiguïtés de la rationalité dans le discours linguistique : l'exemple de l'époque classique (XVIIe-XVIIIe siècles) », Actes du XXI^e Congrès de linguistique romane, Bruxelles, 1998, Niemeyer, 2000, I, p. 139-149.

Nous commencerons par trois constatations de trois des principaux historiens de la grammaire et des théories linguistiques. Jean-Claude Chevalier, tout d'abord : "A la différence des mathématiques qui, comme l'a montré J. Desanti dans ses *Idéalités mathématiques*, ont une histoire qui est une suite de mutations, fondées sur des systèmes conceptuels différents, l'histoire de la grammaire est une succession de remaniements, disposant, selon des vecteurs différents, des concepts d'analyse et des notions remarquablement stables, tout aussi stables que le stock d'exemples de base qui les justifient" (Chevalier, 1998: 48). Sylvain Auroux, ensuite, qui déclare : "Les grammaires [...] sont autant de machines à produire des phénomènes qu'à les expliquer." (Auroux, 1980: 10). G. Arthur Padley, enfin, qui risque à partir des grammaires de Maupas et d'Oudin : "Ce qui est frappant dans leurs grammaires, comme dans toute l'analyse des structures du français jusqu'à la moitié du siècle et au-delà, c'est l'absence de tout métalangage explicatif"(Padley, 1988: 367)¹. Trois phrases qui attirent l'attention sur la nécessité de réévaluer l'ambition de rationalité qu'affiche le discours linguistique, particulièrement peut-être ces grammaires des XVII^e et XVIII^e siècles qui, on le sait, ont orienté la réflexion occidentale sur le langage de façon décisivement conceptuelle, en la soumettant à ce que Merleau-Ponty appelle l'"envie que l'algorithme soit la forme adulte du langage" (Merleau-Ponty, 1969: 9).

Dans la phrase de Jean-Claude Chevalier, on peut lire les prémices d'une remise en cause du statut "scientifique" que nous accordons presque automatiquement, aujourd'hui, à la linguistique. Pourquoi la grammaire s'attache-t-elle à cette permanence

¹Nous traduisons.

? Qu'est-ce qui la retient de remettre de temps en temps totalement à plat les principes de sa vision des langues ? N'y a-t-il pas, dans cette impossible obsolescence des théories grammaticales, dans cette résistance à la falsifiabilité, quelque chose qui contredit foncièrement leur prétention à la pertinence ? Sylvain Auroux quant à lui, souligne la présence massive de *l'artefact* dans les théories grammaticales ; cet *artefact* dont les derniers développements de la physique ont montré qu'il pouvait constituer un aspect incontournable de certaines investigations scientifiques, mais qui occupe peut-être en linguistique une place inédite. G. A. Padley, enfin, rappelle à l'attention la vigueur de ce paradoxe qui veut qu'en linguistique, le discours sur l'objet et l'objet étudié lui-même ont foncièrement la même matière.

Un ensemble d'études réunies il y a quelques années s'attachait à montrer, sous le titre *La linguistique fantastique* (Auroux *et al.*, 1985) la prégnance, dans l'élaboration du discours linguistique entre guillemets "scientifique", de toutes sortes d'interactions adjacentes avec le mythe ou avec la fantaisie. Ainsi, la description des langues a-t-elle pu parfois quitter le domaine de la réalité pour se faire entièrement imaginaire dans le genre de l'utopie² ; se laisser totalement absorber par le vertige transcendantal³ ; se laisser dominer dans la description de certaines langues existantes, comme le français, par des concepts n'ayant nullement une origine linguistique, comme le concept de "clarté"...⁴

Dans une optique similaire, Marina Yaguello a consacré à peu près au même moment un ouvrage à ce qu'elle appelle les "fous du langage" (Yaguello, 1984), c'est-à-dire ces inventeurs de langues imaginaires, comme Gabriel de Foigny ou Denis Vairasse d'Allais, additionnés d'une longue liste de théoriciens extravagants. A l'évidence, son travail prouve qu'on doit pouvoir entreprendre des études sur la folie du langage dès le moment où la notion de langue est posée comme système autonome.

²Georges Benrekassa sur Gabriel de Foigny (*La terre australe connue*, 1676), et Pierre Swiggers sur Vairasse d'Allais (*Histoire des Sévarambes*, 1677).

³M. de Certeau, "Le parler angélique. Figures pour une poétique de la langue", Auroux *et al.*, 1985 : 114-136.

⁴Cl. Haroche et D. Maigneueau, "Du mythique au problématique : la "clarté" de la langue française", Auroux *et al.*, 1985 : 347-357.

L'optique qui est la nôtre ici est néanmoins légèrement différente. Alors que l'étude de la "linguistique fantastique" se fonde sur une coupure entérinée entre le "sérieux" et le fantaisiste, entre ce qui est admis et ce qui est rejeté hors de la discipline, la voie de recherche que nous choisissons se concentre sur le discours "admis". Etudiant la place de la linguistique dans le discours utopique de Vairasse d'Allais, auteur, par ailleurs, d'une grammaire parfaitement "sérieuse" du français⁵, P. Swiggers souligne l'irréductibilité profonde qu'il perçoit, dans les intentions, entre le discours linguistique et le discours fantastique (Auroux *et al.*, 1985 : 67). Notre opinion serait plutôt qu'une opposition aussi radicale ne s'observe qu'aux marges du discours généralement tenu sur la langue. Aussi bien ce qui s'affiche explicitement comme du mythique n'est-il le plus souvent que la partie émergée de l'immense iceberg que représente, dans le discours linguistique, ce qui jongle et joue avec l'objectivité scientifique. Aussi le postulat de base sera-t-il ici de considérer les fondements imaginaires de la description linguistique comme ne pouvant, et ne devant pas faire l'objet d'une discrimination d'avec ce qui conditionne la validité de ce discours en tant que discours scientifique.

A vrai dire, l'hypothèse d'une relation dialectique entre la réalité de la langue, le discours qui est tenu sur elle, et l'imaginaire qui a soutenu ce discours, constitue, croyons-nous, une perspective féconde dans l'abord du genre de la grammaire en France, et particulièrement à l'époque où ce genre a construit les grands axes au moyen desquels il a pu convaincre, par la suite, de sa rationalité, à savoir les XVII^e et XVIII^e siècles. Il n'est pas douteux que les ambiguïtés de cette rationalité ne puissent se découvrir avec plus d'évidence dans les prémices de sa construction qu'au stade de son triomphe. Un étrange paradoxe peut alors apparaître d'une relecture distante de plusieurs siècles. D'un côté, l'époque classique, particulièrement, d'ailleurs, l'exploitation que le XVIII^e siècle a pu faire des avancées du XVII^e, a clairement mis en place des concepts et des méthodes d'analyse qui se distinguent par un souci inédit de rigueur et une *episteme* de type scientifique ; de l'autre, elle s'est livrée à une telle idéalisation de la

⁵*Grammaire méthodique, contenant en abrégé les principes de cet art et les règles les plus nécessaires de la langue française*, Paris, 1681.

langue en particulier, et du langage en général, que l'on est bientôt obligé, dans l'appréciation de cet héritage, d'introduire une discrimination.

Cette discrimination est difficile à faire si l'on s'en tient à l'impression de linéarité qui peut se dégager du discours grammatical. Nous entendons par là cet attachement à présenter la structure du discours comme une structure de dimension 1, pour rester dans le vocabulaire mathématique, autrement dit comme une composition horizontale d'éléments empruntés à l'arrière-fonds d'un autre monde au sein duquel ils occupent une place étiquetée une bonne fois pour toutes, selon le principe que Sylvain Auroux a dénommé "axiome de monocatégorisation"⁶. Malgré les efforts de quelques théoriciens comme Lamy ou Girard pour arracher le commentaire discursif à cette obsession de la "grammaire", il faut en effet noter que de Sanctius à l'Encyclopédie en passant par Port-Royal, c'est autour de l'idée d'une organisation majoritairement syntaxique des énoncés que s'est constitué le commentaire linguistique. Pourquoi un tel infléchissement ? Il n'est pas douteux qu'à l'origine du travail sur les langues vernaculaires dont la fin du XVI^e siècle a vu les prémices ne s'enracine la volonté de lire dans ces langues une grammaticalité similaire à celle qui donnait au latin toute son autorité.

Ainsi les premiers grammairiens du français furent-ils obsédés par la recherche des "cas" en français, recherche à laquelle près de deux siècles plus tard Du Marsais et Beauzée seront toujours soumis. On voit bien comment cette analyse des "cas" peut orienter le raisonnement sur la voie d'une recherche de correspondances entre termes éloignés dans l'espace, la syntaxe latine étant perçue, par ses lecteurs français, comme une manière de puzzle horizontal dont la logique ne peut se percevoir que par le biais d'une reconstruction mentale. La façon dont le commentaire grammatical du latin a été ainsi orienté peut bien se lire dans un passage de la préface de la *Méthode latine* de Port-Royal. Ce passage loue Sanctius d'avoir redécouvert ce que les Grecs appelaient "syntaxe", et précise : "[II] l'explique de la manière du monde la plus claire, en la réduisant à ses premiers principes, et à des raisons toutes simples et naturelles ; en faisant voir que ce qui paraît construit sans aucune règle, et par un usage entièrement

⁶Il faut entendre par là la thèse selon laquelle une même forme ne peut être assignée qu'à une seule catégorie, quelles que soient ses occurrences. Voir Auroux, 1988 : 37-59.

arbitraire de la Langue, se rappelle aisément aux lois générales de la construction ordinaire, ou en exprimant quelque parole qui y est sous-entendue, ou en recherchant l'usage ancien dans les anciens Auteurs latins, dont il est demeuré des traces dans les nouveaux : Et enfin en établissant une analogie et une proportion merveilleuse dans toute la Langue". (Lancelot, 1736 : 4).

Ce passage illustre bien la manière dont, sur le modèle du latin, et mû par un universalisme dont la *Grammaire* de Port-Royal, intitulée d'ailleurs, "Grammaire générale et raisonnée" va se faire bientôt la première expression explicite, on a pu considérer que, dans toute langue, au-delà d'une superficielle impression de chaos et d'arbitraire, pouvait de lire une raison, ou une construction, et ce de manière linéaire, quoiqu'au moyen d'un *art*, ou d'une *méthode*. Cette perception a été déterminante dans le traitement qui a été réservé aux langues vernaculaires, français, italien, espagnol, principalement, qui pour beaucoup n'apparaissaient pas douées d'une grammaticalité réelle, ou paraissaient du moins constituer de simples abâtardissements de la grammaticalité du français. Ainsi est clairement formulé l'idéal qui va commander deux siècles de grammaire en France : l'idéal de l'"analogie". Chez Vaugelas, dont les *Remarques* de 1647 constituent sans doute la première somme d'importance consacrée au détail du français, deux concepts structurent l'entreprise grammaticale : l'"analogie" et l'"usage".

Pour autant, cette conception de la grammaire comme *recherche*, ou comme *travail* sur la langue, dans l'optique de faire ressembler celle-ci à une "analogie" qu'elle présenterait dans toutes les formes de son usage, mais de façon cachée, ne va pas être sans entraîner la création d'importants paradoxes dans sa description. Les plus notables d'entre eux concernent la difficulté à s'en tenir, en matière de syntaxe, à l'homogénéité d'une structure à laquelle on s'est efforcé de faire correspondre ce que le discours, dans sa réalisation, peut avoir de linéaire. Touchant la grammaire française, deux questions, à la vérité, semblent monopoliser l'attention des grammairiens de l'époque classique : la question de l'"ellipse", et celle de l'"ordre des mots". Mais avant de les traiter plus en détail, il convient ici de faire un petit excursus d'ordre plus général.

Si le discours linguistique a généralement pour ambition de se présenter comme une description fidèle de la réalité linguistique, l'idée qu'une formalité unique ou une formalité à structure simple ne suffit pas à rendre compte de ce qu'est le langage dans sa forme de langue naturelle est néanmoins une idée qui peut se déceler secrètement chez beaucoup de linguistes ou de philosophes du langage. A l'instar de Humboldt qui, au travers de son concept d'"intentionnalité formelle", postulait une manière de génération différée des éléments de la forme à partir d'une matrice, beaucoup de théories linguistiques ont postulé l'existence d'une dimension formelle cachée des phénomènes linguistiques, dimension dont ces phénomènes représenteraient en quelque sorte le vêtement. Le nom le plus communément donné à cette formalité est sans doute le nom de logique. On le voit dès Aristote qui n'est pas sans supposer que le langage effectif reflète, dissimule, adapte, une formalité logique indépendante. Et sans doute est-il possible d'avancer que cette imagination d'une dimension sous-jacente descriptible en termes autonomes a constitué dans l'histoire l'une des principales raisons pour lesquelles on s'est intéressé au langage.

Emile Benvéniste nous rapporte une réaction étrange qu'a eue Saussure à la fin de sa vie, à un moment où il semblait se détourner de la linguistique. Sa correspondance avec Meillet en témoigne : il s'est, dit-il, montré "dégoûté" par la "difficulté qu'il y a en général à écrire dix lignes ayant le sens commun en matière de faits de langage", et surtout "préoccupé depuis longtemps de la classification des points de vue" sous lesquels le linguiste traite les phénomènes.⁷ Cette lettre est, selon nous, assez symptomatique de la façon dont un linguiste peut "buter", dès lors qu'il a enfermé son regard sur la langue dans les bornes d'une rationalité monodimensionnelle. "Ce qu'il fait"⁸, précisément, ne lui apparaît plus. Toutefois, s'il est patent que le ton tant soit peu nihiliste de cette lettre est à rapporter à l'importante crise que Saussure a traversée à la fin de sa vie, on notera que le problème du "point de vue" le hantait depuis longtemps, comme en témoigne un texte de 1880 : "Voici notre profession de foi en matière

⁷E. Benvéniste, "Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet", *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 21 (1964), 92-135. (Benvéniste, 1969, I: 38).

⁸Ibid.

linguistique : en d'autres domaines, on peut parler des choses à *tel ou tel point de vue*, certain qu'on est de retrouver un terrain ferme dans l'objet même. En linguistique, nous nions en principe qu'il y ait des objets donnés, qu'il y ait des choses qui continuent d'exister quand on passe d'un ordre d'idées à un autre et qu'on puisse par conséquent se permettre de considérer des "choses" dans plusieurs ordres, comme si elles étaient données par elles-mêmes."⁹

On voit donc qu'on aurait tort de considérer le texte de la lettre à Meillet comme la simple manifestation d'une lassitude à l'égard de son métier, et qu'il y a visiblement beaucoup à tirer de la récurrence de cette préoccupation chez Saussure. Saussure est en effet l'un des penseurs chez qui on peut sans doute le mieux retracer le pouvoir et la fascination que peut exercer sur un esprit de linguiste l'image d'une langue vue sous un angle entièrement formel. Aussi est-il particulièrement important de dégager chez lui cette gêne, en tant qu'elle peut nous aider à mieux comprendre comment se structure un discours de type linguistique. Benvéniste analyse cette disposition de départ comme l'expression d'un principe commandant l'ensemble de la théorie saussurienne, et l'ensemble de la langue telle que cette théorie la voit : le principe de dualité. "Ce principe est que le langage, sous quelque point de vue qu'on l'étudie, est toujours un objet double, formé de deux parties dont l'une ne vaut que par l'autre." (Benvéniste, 1969 I : 40). Et il note l'importance, dans le système saussurien, des couples de concepts construits en opposition : son/sens, individu/société, langue/parole, paradigmatic/syntagmatic, synchronique/diachronique... Cette remarque est capitale en tant qu'elle fait apparaître le rôle fondateur de la *dualité* dans la description linguistique. Dualité bien évidemment paradoxale, surtout dans le cas d'une linguistique s'attachant à montrer la cohérence structurale d'un objet unique, et qui attirerait à lui tous les phénomènes d'ordre discursif : *la langue*. A la vérité, il nous semble que Saussure a tenté dans ces textes de rendre compte, en des termes particulièrement touchants, du vertige qui saisit parfois le linguiste lorsqu'il s'aperçoit qu'il est en train de décrire *autre chose que la langue*. Il n'y a pas, en matière de langage, d'objet

⁹*Cahiers Ferdinand de Saussure*, 12 (1954), 58. (Benvéniste I : 39-40).

indépendant derrière lequel on puisse s'abriter : telle est la constatation douloureuse devant laquelle tout linguiste doit finalement s'incliner.

Nous ne multiplierons pas ici les exemples empruntés à l'histoire de la linguistique au XX^e siècle : ce n'est pas notre propos. Mais nous nous contenterons simplement de remarquer que, dans nombre des grands systèmes qui y ont été élaborés, particulièrement ceux qui se sont fixé un objectif de près ou de loin syntaxique, se retrouve cette coexistence de deux structures foncièrement inégales entre lesquelles est postulée une relation dialectique qui de quelque manière a une fonction explicative. Que représente, dans le système guillaumien, l'analyse des valeurs "en langue" des principaux constituants du discours, sinon l'effort de "creuser" un arrière-plan à la réalité linguistique que présente le discours ? On remarquera que l'essentiel des concepts explicatifs guillaumiens, comme celui d'"actualisation", concernent précisément cette relation entre les deux structures. Il en est de même -et c'est peut-être l'exemple le plus clair- pour le système chomskyen au sein duquel "structure de surface" et "structure profonde" entretiennent un dialogue qui seul peut donner du sens à la production des énoncés. A vrai dire, cette relation est peut-être non seulement inévitable, mais nécessaire.

Mais il est temps de revenir aux deux points que nous voulions traiter un peu plus précisément dans l'histoire de la grammaire à l'âge classique. Nous commencerons par l'ellipse. Sans doute est-il possible, pour ce qui est de l'analyse de l'ellipse, de retracer une filiation qui partirait de Sanctius pour aboutir, en passant par Port-Royal, à Du Marsais et à Beauzée, et dans laquelle l'ellipse se voit confier un rôle central. Ce rôle est bien explicité dans l'article "Ellipse" que Du Marsais rédigea pour l'*Encyclopédie*, et dans lequel il postule, après avoir défini qu'il y avait "ellipse" "lorsqu'on retranche des mots qui seraient nécessaires pour rendre la construction pleine", que "ce retranchement est en usage dans la construction usuelle de toutes les langues". Le concept d'"ellipse" devient alors véritablement un concept explicatif à valeur universelle, et rejoint véritablement le territoire de la philosophie du langage. Toutefois, il est important de bien repérer quelle est l'origine et la signification de ce brusque élargissement. Chez Sanctius, il est clair que le concept d'"ellipse", qu'il est le premier à utiliser aussi

massivement, répond au désir de donner du latin une lecture linéaire totalement inédite, et totalement en rupture avec la tradition de l'"embrassement sémantique" qui, dans la lecture "rhétorique" que les Latins faisaient de leurs propres phrases, pouvait permettre de donner un sens à des ensembles de termes éloignés les uns des autres. L'ambition de Sanctius est clairement d'isoler une dimension syntaxique dans l'analyse des énoncés, et de la séparer de sa dimension sémantique : à plusieurs endroits, il formule explicitement un désir d'exclure dans son travail toute référence à la signification. (Sanctius, 1982 : 106).

On comprend bien dès lors comment il a été conduit à postuler l'existence tacite, ou souterraine, de certains "chaînon manquants" pour rendre compte de nombreux segments de phrases. Son imagination étant entièrement formelle, il formule ces chaînon dans les mêmes termes que ceux qu'il a sous les yeux dans sa lecture des énoncés. Ainsi est née la notion d'"ellipse" qui, au même titre qu'aujourd'hui la notion d'"anaphore", a permis de rendre compte d'une bonne part de ce qui, dans le fonctionnement du discours, ne peut pas être assimilé à des caractères à proprement parler linguistiques. Pour nombre de grammairiens qui lui feront suite, au premier rang desquels les grammairiens de Port-Royal, cette analyse sanctienne de l'"ellipse", dans son excès même qui fera parfois l'objet de critiques, va jouer le rôle d'étincelle dans leur compréhension syntaxique des énoncés. Du Marsais, Beauzée, mais aussi Condillac, ce qui est plus étonnant, vont se trouver happés dans cette spirale de l'"ellipse" qui, en ouvrant la porte à des "supplétions" toujours plus importantes, va donner l'impression d'accéder à une langue plus "pleine", plus analogique, exprimant davantage les rapports, autrement dit, à une seconde structure de la langue. Un terme résume les ambiguïtés dans lesquelles ces grammairiens vont se trouver entraînés : c'est le terme de "figure de construction".

Dans le terme de "figure de construction", on lit bien l'aveu que l'ellipse ne saurait constituer un usage entre guillemets "normal" de la langue. Par le mot de "figure", on montre bien qu'il s'agit du résultat d'un travail, et non pas d'un état naturel de la langue ; pour autant, le mot "construction" s'efforce de préciser que cet état "travaillé" n'a rien à voir avec l'usage *rhétorique* du commun des figures. L'ellipse a partie liée avec la

syntaxe, qui ressortit, quant à elle, à l'usage normal de la langue. Aussi peut-on voir légitimement dans cette alliance de mots : "figure de construction" quelque chose de tant soit peu oxymorique, à tout le moins paradoxal. Tout se passe comme si, dans cette appellation un peu baroque, les grammairiens avaient inscrit la forme de l'ambiguïté majeure qui gouverne leur travail : dans le terme "figure", leur appel à une seconde structure, dans le terme "construction", leur désir de n'en rendre visible qu'une.

Encore faut-il noter que l'analyse entière de l'ellipse en français repose sur une indécision qui, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, date à laquelle le concept d'"ellipse" commence à régresser, ne sera pas levée. Pour Sanctius, l'ellipse était un des modes privilégiés de l'écriture du latin ; pour Du Marsais, Condillac et Beauzée, elle est un fonctionnement linguistique quasi universel, et on peut en appliquer l'analyse au français. Cet amalgame fait fi des mises en garde qu'avaient exprimées certains commentateurs, parmi lesquels Lamy : "Notre langue ne se sert point de cette figure, ni de toutes les autres figures de grammaire, elle aime la netteté et la naïveté ; c'est pourquoi elle exprime les choses autant qu'il se peut dans l'ordre le plus naturel, et le plus simple". (Lamy, 1688: 25).

L'ellipse existe-t-elle donc véritablement en français ? Dans la mesure où ne se retrouve pas, chez elle, cet éloignement de termes morphologiquement marqués qui caractérise en latin la syntaxe, ne doit-on pas y voir le fruit d'un appel à une "seconde structure" qui, pour être nécessaire dans le cadre d'une lecture "rationalisante" du latin, n'aurait nullement lieu d'être en français ? Le français, semble dire Lamy, répond aux exigences d'une linéarité absolue : il n'a nullement recours aux "figures de grammaire". Aussi Lamy procède-t-il à une substitution hautement significative : celle du concept d'"ellipse" par le concept d'"ordre". Ceci nous amène donc à notre second point.

Avec la notion d'"ordre des mots", les grammairiens français de l'époque classique ont vraiment cru qu'ils mettaient au point une technique de description grammaticale qui soit l'exact équivalent de la notion de "syntaxe" telle que celle-ci pouvait être dégagée du modèle latin. C'est parce qu'il n'avait pas de cas que le français adoptait un "ordre des mots". Cette formalisation, toutefois, s'est rapidement heurtée à un problème majeur. Alors que la majorité des théoriciens de la fin du XVII^e siècle, Port-Royal

inclus, avait développé l'idée qu'il existait en français un ordre canonique, l'ordre sujet-verbe-objet, et que cet ordre possédait une signification logique, deux penseurs du milieu du XVIII^e siècle, Condillac et Batteux, ont remis en cause ce schéma, donnant ainsi naissance à la querelle dite des "inversions". Le premier a développé l'idée que, les idées s'élaborant en nous à partir des sensations, il était plus naturel que ce soit l'objet, support de nos sensations, qui soit placé en premier. Ainsi le langage se ferait-il d'abord la traduction du désir, de la passion, qui animent le sujet, alors que, sous l'influence d'Aristote, les rationalistes avaient posé la primauté du sujet. L'idée a été reprise par Batteux dont les *Lettres sur la phrase française comparée à la phrase latine* datent de 1748. Notre propos ne sera pas ici d'évaluer la pertinence plus ou moins grande des deux théories, mais d'essayer de dégager la signification profonde du débat qui les a opposées. Pourquoi, d'ailleurs, ont-elles été opposées ?

Ce qui apparaît clairement, c'est que, dans un cas comme dans l'autre, la valorisation d'un certain "ordre" ne se fait que sur fond d'une dévalorisation de l'inversion qui apparaît à la vérité tout aussi nécessaire à la théorie que ce versant positif. Il est significatif d'ailleurs que ce soit à propos du terme d'"inversion" et non de celui d'"ordre" que les débats se soient enflammés. Deux structures paraissent donc nécessaires à ce que se formalise jusqu'au bout ce concept, le concept d'"ordre", par lequel une vision entièrement "incrémentielle" du discours est visée : une structure "à ordre", et une structure "à désordre", que ce désordre soit dû à une raison ou à une autre. Pour les rationalistes, l'ordre, d'ailleurs majoritairement employé par le français, est l'ordre des idées, une entorse de type rhétorique ou expressif étant toujours possible, auquel cas nous avons affaire à une inversion. Pour les sensualistes, l'ordre usuel du français est déjà une inversion, que légitime une concession faite à la clarté, et constitue donc une entorse au véritable "ordre", à savoir l'ordre objet-verbe-sujet.

L'ambiguïté de cette opposition éclate à plein dans l'espèce de synthèse que Diderot a voulu proposer de la question dans sa *Lettre sur les sourds et muets* (1751). Dans cette *Lettre*, on a pu dire que Diderot défendait à la fois les deux positions, ce qui donnait un développement fort embrouillé et fort contradictoire. Il paraît bien plutôt que son auteur a parfaitement senti qu'un traitement aussi "algorithmique" de la notion d'ordre, pour

reprendre une expression citée au début de notre exposé, ou un traitement aussi radical, pour faire plus simple, ne pouvait pas s'appliquer au langage naturel. Aussi la tentative de Diderot est-elle éminemment symptomatique de la manière dont tout observateur tant soit peu désireux d'être fidèle à l'égard du phénomène langagier se trouve malgré lui contraint, dès qu'il a la tâche de décrire une réalité linguistique très linéaire, comme c'est le cas en syntaxe, de faire se superposer des schémas explicatifs différents. Aussi bien la solution qu'il adopte consiste-t-elle, avec son concept de "hiéroglyphe" ou d'"emblème poétique", à briser tout bonnement et simplement les ambiguïtés dans lesquelles se trouve enfermée la rationalité, et à relier le langage à quelque chose de foncièrement non linguistique. Par là, il annonce la révolution qu'à la fin du XVIII^e siècle Herder, puis Humboldt, vont introduire dans la philosophie du langage.

Incontestablement, l'époque classique (XVII^e-XVIII^e siècles), est celle où la rationalité en linguistique a exhibé tout à la fois le plus de promesses et le plus d'ambiguïtés. Ainsi que le note M. Yaguello, le tournant du XVII^e et du XVIII^e siècles a ceci de spécifique qu'on y a vu se conjuguer les spéculations sur la langue idéale et l'idée d'une possible universalité des structures des langues réelles. (Yaguello, 1984: 57). Ainsi, Port-Royal et Leibnitz sont-ils clairement venus jouer leur partie en contrepoint de l'histoire des Sévarambes. Il ne faudrait pas sous-estimer ce que pareille conjonction a de problématique. On pourrait même affirmer que c'est dans cette conjonction que se trouve, à la fois le plus grand intérêt, et la plus grande faiblesse des théories classiques sur le langage. Leur plus grand intérêt, car c'est de l'illusion de cette généralité, sans doute, que les grammairiens et les philosophes de ces deux siècles ont pu tirer la force de continuer leurs investigations linguistiques en dépit de l'obstacle évident, et toujours en mouvement, du caractère contingent et arbitraire de certains aspects des langues réelles ; leur plus grande faiblesse, car il est patent que ce que cet idéal pouvait avoir d'absolutiste les a entraînés sur la voie de singulières erreurs d'appréciation. Pour autant, ces erreurs ne doivent pas être interprétés comme relevant de la pure "fantaisie", et elles ne doivent pas être jugées à l'aune d'une "rationalité" dont on serait parvenu par ailleurs, et en totale indépendance, à assurer les fondements irréfutables : ces "erreurs" entretiennent une dialectique complexe avec les "progrès" de

cette rationalité. On a beau se heurter, dans l'investigation concrète des langues, à l'impossibilité patente de formuler en termes linguistiques ce qu'elles ont de commun, on n'en demeure pas moins toujours rivés à cette tenace supposition qu'un éventuel "progrès" de la science nous permettrait d'y parvenir. Aussi doit-on pouvoir s'expliquer sans trop de peine comment, dans l'histoire des mentalités grammaticales, l'imagination de ce qu'une langue n'est pas seule à présenter a pu constituer un moteur particulièrement efficace aux études et aux recherches portant sur le détail de cette langue, et donc, précisément, sur ce qu'elle a de spécifique.

Gilles SIOUFFI, Université Paul-Valéry Montpellier III.

BIBLIOGRAPHIE :

- AUROUX S., 1980, "L'histoire de la linguistique", *Langue française*, 48.
- AUROUX S., CHEVALIER J.-Cl., JACQUES-CHAQUIN N., MARCHELLO-NIZIA Chr. (sous la direction de), 1985, *La linguistique fantastique*, Paris, Denoël.
- AUROUX S., 1988, "Beauzée et l'universalité des parties du discours", *Hommage à J. Stefanini*, Publications de l'Université de Provence, p. 37-59.
- BENVENISTE E, 1969, *Problèmes de linguistique générale*, 2 vol. Paris, Gallimard.
- CHEVALIER J.-Cl., 1994, *Histoire de la grammaire française*, Paris, PUF, Que-sais-je?.
- LAMY B., 1688, *De l'Art de parler*, Paris.
- LANCELOT Cl., 1736 (=1644), *Nouvelle Méthode latine*, Paris, Vve Delaulne.
- MERLEAU-PONTY M, 1969 (1952), *La Prose du monde*, Paris, Gallimard.
- PADLEY G.A., 1988, *Grammatical Theory in Western Europe. Trends in Vernacular Grammar II*, Cambridge University Press.
- SANCTIUS, 1982 (1587), *Minerve*, éd. Clerico, Lille, Presses Universitaires de Lille.

YAGUELLO, 1984, *Les fous du langage. Des langues imaginaires et de leurs inventeurs*, Paris, Le Seuil.